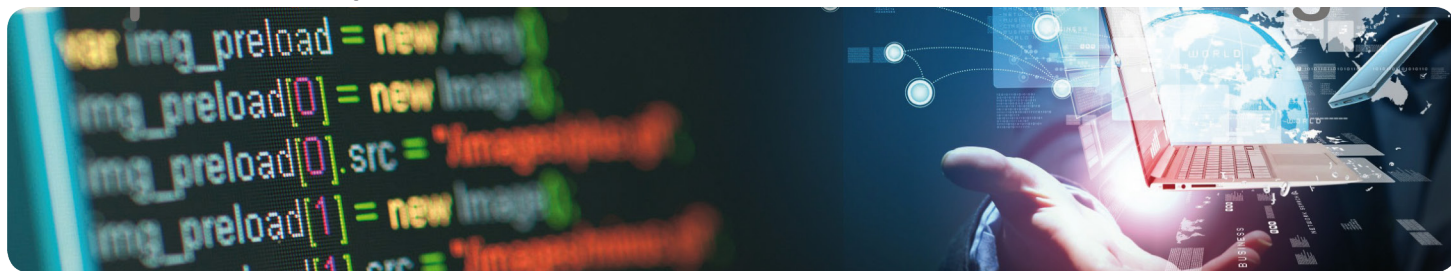


Diplôme Universitaire de Technologie

Année Spéciale



Informatique

Le DUT Informatique en Année Spéciale forme des techniciens supérieurs capables de participer à la conception, la réalisation et la mise en oeuvre de systèmes informatiques. La formation permet d'acquérir des connaissances sur le plan technologique, l'environnement socio-économique des métiers de l'informatique, de posséder une bonne culture générale et de se montrer apte à la communication.

Quel type de formation ?

Formation initiale
Formation continue

Comment s'organisent les études ?

En année spéciale, la formation pour l'obtention du DUT Informatique dure 12 mois et comporte un stage obligatoire en entreprise. Elle est proposée sous deux formats :

► **Formation initiale** : étudiants ayant validé une année d'études supérieures dans un domaine scientifique ainsi que les "reçus collés" en médecine ou pharmacie, justifiant d'un niveau en mathématiques suffisant, ou encore étudiants de classes préparatoires scientifiques ou ayant des profils équivalents.

► **Formation continue** : elle est destinée aux professionnels en reprise d'études. Elle se déroule de septembre à juin, comporte 28 semaines de cours et 9 semaines de stage.

Objectifs

Former des professionnels polyvalents capables d'intervenir de manière autonome dans toutes étapes du cycle de vie des logiciels.

Compétences visées

Partant de la demande du client, le titulaire d'un DUT informatique doit pouvoir :

- assister le concepteur d'applications informatiques dans la phase d'analyse du projet ;
- développer les logiciels, en assurer la validation, le suivi et la maintenance ;
- paramétrer et adapter des logiciels ;
- rédiger les documentations techniques des logiciels ;
- développer, installer, administrer et maintenir les systèmes et réseaux informatiques.

Après le DUT

Insertion professionnelle

Après le DUT, les stagiaires peuvent accéder aux différents postes dans le domaine de l'informatique :

- Assistant ingénieur
- Administrateur de systèmes et de réseaux
- Responsable d'applications
- Analyste-programmeur
- Développeur de logiciels
- Concepteur de sites internet - intranet
- Formateur

Poursuites d'études

- Licences professionnelles Métiers de l'Informatique
- Licences puis masters en informatique, parcours MIAGE, etc.
- Écoles d'ingénieurs (ENSIMAG, UTC, POLYTECH, EIDD, SupGAlilée, ISTY...).
- Poursuite d'études à l'étranger (DUETI)



Comment nous rejoindre ?

Les candidatures se font via la plateforme eCandidat :

<https://ecandidat.app.u-paris.fr/sh1/>

Spécificités pour la Formation Continue

- Salariés en CDI / CDD, intérimaires, demandeurs d'emploi, adultes en reprise d'études...
- En l'absence de diplôme requis pour l'accès à la formation, il est possible de passer par la procédure de Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP) : dossier à télécharger sur le site de l'IUT et à remettre à l'appui du dossier de candidature.
- Coût du cycle de formation continue : 8 990,00 €*
 - La prise en charge du coût de la formation peut être assurée dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent : DRH, OPCO, Pôle Emploi...

Droits d'inscription universitaire :

Obligatoires, ils sont fixés chaque année par arrêté à paraître en juillet.

CVEC :

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Comment nous contacter ?

Obtenir les informations pédagogiques :

Département Informatique :

- **01 76 53 47 25 ou 47 65**
- **secretariat-info@iut.parisdescartes.fr**

Obtenir un devis et remplir le dossier de financement :

Service Formation Continue

et Alternance :

- **01 76 53 49 82**
- **isabelle.grova@u-paris.fr**

IUT de Paris - Rives de Seine

143, avenue de Versailles
75016 Paris

Tél : 01 76 53 47 00

www.iut.parisdescartes.fr

- M** Exelmans, Mirabeau, Eglise d'Auteuil, Chardon Lagache
- BUS** 22, 62, 72, PC1
- RER** Ligne C station Pont du Garigliano
- T** T3 station Pont du Garigliano

Le contenu pédagogique

Le programme se décline sur 12 mois.

► Compétences en informatique

- Algorithmique - Programmation - Langages
- Architecture matérielle - Systèmes d'exploitation - Réseau
- Web - Internet - Mobilité
- Système de gestion de bases de données
- Analyse, conception et développement d'applications

► Compétences générales

- Mathématiques
- Économie - Droit
- Gestion des organisations
- Expression - Communication
- Anglais

► Projet personnel et professionnel

Le Projet Personnel et Professionnel aide l'étudiant à mener une réflexion sur son projet après le DUT. Il doit l'amener

à mettre en adéquation ses souhaits professionnels, ses aspirations personnelles et ses capacités afin de concevoir un parcours de formation cohérent avec le ou les métiers choisis.

► Projets tutorés

Les projets tutorés sont réalisés par des groupes de deux à six étudiants. Ils sont effectués en collaboration avec des professionnels. Les étudiants travaillent en autonomie sur des projets qui doivent déboucher sur une réalisation concrète, suivie et évaluée par les enseignants.

► Stage

Le stage, d'une durée de 10 semaines minimum est organisé en deuxième année (à la fin du semestre 4). Il est possible d'effectuer le stage, voire même un semestre, à l'étranger.

